



<sup>\*</sup> Voir modalités en page 2. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (2) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (3) L'usage d'un kit mains libres est recommandé.